



travaux dans locaux commerciaux

Par **BOINET**, le **21/03/2013** à **15:04**

Bonjour

je suis locataire de murs commerciaux (bail classique 3/6/9)
où j'exploite actuellement un restaurant. Ces locaux comportent également un logement.
Je dois changer le chauffe eau du logement et le propriétaire refuse de le prendre à sa
charge. Est il dans son droit ?
Merci par avance de votre réponse